

Edito

Un des axes de réflexions qui a contribué à définir notre programme pour les 6 prochaines années, repose sur le développement de la vie associative au sein de la commune.

Au sein de chaque association communale, le Conseil distingue l'Investissement et le Fonctionnement. Si ce dernier relève de la seule activité de l'association, par contre la Commune peut aider à la réalisation de projets structurants en participant à l'Investissement de biens d'équipement.

Aussi lors du dernier Conseil municipal nous avons rajouté au budget principal 2020 en Section Investissement une enveloppe significative (3 000€) pour aider les associations de Rousses.

Nos associations recevront rapidement le mode opératoire.

Le Maire

Le Conseil Municipal

C'est au foyer rural et à huis-clos que le Conseil Municipal a tenu sa 3^{ième} séance, ce vendredi 10 juillet 2020.

► Après avoir affecté les résultats 2019, le Conseil a arrêté et voté les 3 budgets :

Budget Principal

- La section Fonctionnement s'équilibre entre les recettes et les dépenses à 162 257 €, soit une légère baisse de 1,4%.

- La section Investissement avec un montant total de 209 335 € reprend l'intégralité des projets de la commune qu'ils soient en cours d'achèvement ou même, pas encore lancés.

► Ainsi la mise aux normes, la rénovation énergétique et phonique du Foyer est sur le point de s'achever.

► La réfection du chemin du serre et la reprise du chemin des murailles sont prévues pour l'automne.

Sur 3 projets, nous accentuons notre pratique de coopération intercommunale :

- Achat d'une mini pelle avec Bassurels dès que le financement DETR sera acté.

- Réfection du chemin de Montcamp avec Fraissinet de Fourques.

- Rachat du matériel de goudronnage à la Com Com par un groupement de communes (Florac Trois Rivières, Ispagnac, Barre des Cévennes, Cans & Cévennes, Vébron et Rousses) afin de reprendre notre politique d'emplois.

► Du fait de la polyvalence de notre agent technique nous développons les travaux en régie tant pour les travaux de voirie que ceux d'agencement et d'aménagement.

► La commune financera la pose des prises de la fibre optique sur chaque maison du village

► L'accessibilité du temple pour les personnes à mobilité réduite et l'aménagement du carrefour seront programmés ainsi que le du curage du garage.

Budgets Tapoul et Via Ferrata

C'est avec prudence que ces 2 budgets ont été établis, car nul ne sait aujourd'hui, quelles peuvent être les répercussions de la pandémie du Codiv 19 sur l'activité sport de pleine nature.



► Les mesures sanitaires prises pour le transport Tapoul et les locations Via Ferrata ont été exposées

► Un point a été fait sur la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Au niveau Communal seul la réparation du chemin des murailles devrait être concernée.

► Le Conseil Municipal a défini les modalités de remboursement des frais de déplacement des élus dans le cadre de leur mission.

► Ont été désignés comme Référents :

Baignade : Maryse GARIT

Ambroisie : Philippe BOUTELLIER

► Pour représenter la commune au sein de la CLECT :

Titulaire : Daniel GIOVANNACCI

Suppléant : François GEULJANS

► Divers courriers et demandes ont été lus et examinés par le Conseil, les réponses seront transmises aux intéressés.

L'installation du Conseil Communautaire

Suite aux élections du 28 juin 2020, l'ensemble des conseillers communautaires a été convoqué ce jeudi 9 juillet pour l'installation du Conseil Communautaire de Gorges Causses Cévennes.

Dans un premier temps, les 35 conseillers ont délibéré pour déterminer le nombre de Vice-Présidents, ils ont retenu la fourchette basse de 7 postes (15 étaient possible) et on adjoint un autre membre (sans délégation, ni indemnité) pour constituer un Bureau de 9 membres.

Les élections du Président et des Vice-Présidents et du membre du Bureau se sont déroulées au scrutin secret.

Fonction	Elu	Missions	
Président	Henri COUDERC	Finances – Ressources Humaines	B
1 ^{ère} Vice-présidente	Flore THERON	Solidarités Territoriales	U
2 ^{ème} Vice-président	Alain CHMIEL	Tourisme durable & Sports pleine nature	R
3 ^{ème} Vice-président	André BARET	Environnement, Attractivité & Innovation	E
4 ^{ème} Vice-président	René JEANJEAN	Moyens & Patrimoine	A
5 ^{ème} Vice-président	François ROUVEYROL	Culture	U
6 ^{ème} Vice-président	Alain ARGILIER	Communication – Vie Associative & Événementiels	
7 ^{ème} Vice-président	Serge VEDRINES	Eau-Assainissement – Travaux structurants	
Membre du Bureau	Daniel GIOVANNACCI	Président du SICTOM	U

- Le Conseil Communautaire a défini et voté à l'unanimité les délégations de pouvoir octroyées au Bureau ainsi que celles du Président.
- 3 Commissions internes ont été constituées : Commission d'Appel d'Offres – Commission d'attribution des Marchés à procédure adaptée – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
- Le Conseil a procédé à la désignation de l'intégralité des 131 représentants communautaires au sein des organismes extérieurs (Syndicat Mixte Fermés et SIAEP) : SICTOM des BHT - Pôle d'Equilibre Territorial Sud Lozère - Groupe d'Action Locale Causses Cévennes - 3 Syndicat Mixte de Bassin Versant TARN AMONT, LOT DOURDOU et des GARDONS - Ecole Départementale de Musique de la Lozère - 3 SIAEP CAUSSE du SAUVETERRE, MASSEGROS et CAUSSE NOIR - le SIVU de la CAN de l'HOSPITALET.



Le TRAIL de ROUSSES ANNULE

Comme bon nombre d'organisateur d'épreuves sportives, l'ASR a été obligé de renoncer à organiser le Trail de Rousses.

La conjonction de plusieurs facteurs : une contrainte de temps pour obtenir les autorisations indispensables à l'organisation, la non publication des consignes sanitaires applicables après la fin de l'état d'urgence sanitaire, des partenaires qui ont connu 3 à 4 mois d'inactivité et que nous ne pouvions pas décemment solliciter ... ne pouvaient que nous conduire qu'à proposer une journée tronquée tant aux concurrents qu'aux spectateurs.

Mais le Trail de Rousses reviendra dès 2021 !!!

10 juillet 2020